



Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mercredi 1er octobre 2025 à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Information par les membres du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période d'intervention du public sur la demande de dérogation mineure :
 - **9023, boulevard Gouin Ouest - Lot 6 521 497 du cadastre du Québec** : Autoriser une clôture en cour avant d'une hauteur maximale de 1,8 mètre au lieu de 0,9 mètre (40.11).
- 10.04** Correspondance et dépôt de documents
- 10.05** Période de questions du public
- 10.06** Période de questions des membres du conseil
- 10.07** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 1er octobre 2025.
- 10.08** Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 2 septembre 2025.
- 10.09** Dépôt du procès-verbal de correction signé par le secrétaire d'arrondissement concernant la résolution CA25 09 0262, consignée au procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville du 2 septembre 2025 (référence 1259570024).
- 10.10** Dépôt du procès-verbal de correction signé par le secrétaire d'arrondissement concernant le Règlement 01-274-69 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) et le Règlement sur les usages conditionnels (RCA13 09010), afin de modifier les classes des usages I.2 du District central et d'ajouter l'usage « pôle de mobilité » (référence 1259570023).

12 – Orientation

- 12.01** Adopter la Politique montréalaise du loisir public.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Autoriser une dépense additionnelle de 1 797,75 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences, et de 17 633,26 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités, dans le cadre du contrat accordé à Le Comité pour des services professionnels d'aménagement et de réalisation d'une forêt nourricière au parc Henri-Julien, majorant la dépense de 19 431,01 \$.
- 20.02** Accorder un soutien financier de 25 000 \$ à Solidarité Ahuntsic pour l'augmentation des coûts locatifs du Centre communautaire Ahuntsic.
- 20.03** Modifier le premier alinéa de la clause relative à l'article 107.9 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19) dans les conventions de contribution financière adoptées depuis 2024 par le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, afin de porter le seuil à 250 000 \$ et plus.
- 20.04** Approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue de La Fabrique de la paroisse Saint-Isaac-Jogues pour une période de 5 ans et 4 mois, soit du 1er septembre 2025 au 31 décembre 2030, un espace d'une superficie d'environ 1 274 pi² situé au rez-de-chaussée et au sous-sol de l'immeuble sis au 1322, rue Chabanel Est (Maison Berthe-Louard), aux fins de centre communautaires et de loisirs, pour un loyer total de 109 712,63 \$, exonéré de taxes / Approuver une dépense de 10 000 \$, exonérée de taxes, pour les améliorations locatives (bâtiment 8731).
- 20.05** Approuver le projet d'entente à intervenir avec Santé Québec (CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal) concernant les interventions arboricoles à réaliser, afin de permettre la mise en place d'un ouvrage d'aide à la protection dans l'emprise de la rue Crevier.

30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires pour la période du 1er au 31 août 2025.
- 30.02** Accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 7500 \$ aux organismes suivants : Solidarité Ahuntsic (2000 \$), Service de nutrition et d'action communautaire (SNAC) (3000 \$), Le Festigoût Traiteur (1000 \$), Entre-Maisons (1000 \$) et Ateliers Belleville (500 \$), afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités.
- 30.03** Autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien aux arrondissements pour l'aménagement et la réfection des jardins communautaires et collectifs publics 2026 du Bureau de la transition écologique et de la résilience (BTER) / Autoriser le directeur du développement du territoire à signer les documents afférents à ladite demande.

40 – Réglementation

- 40.01** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 6°), une ordonnance visant l'installation d'un poste d'attente pour autobus et autocars sur l'avenue Christophe-Colomb entre l'avenue Émile-Journault et la rue Étienne-Blanchard / Abroger la résolution CA25 09 0252.
- 40.02** Adopter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 4, paragraphe 6), une résolution visant à retirer quatre (4) places de stationnement tarifées : deux sur la rue Chambord (une de chaque côté), au nord de la rue Fleury Est, et deux sur le côté sud de la rue Fleury Est, entre les rues De La Roche et Chambord.

- 40.03** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du bâtiment situé au 1649, rue Fleury Est, érigé sur le lot 2 495 515 du cadastre du Québec, de l'obligation de fournir 4 unités de stationnement exigibles dans le cadre de la transformation du bâtiment - Demande de permis 3003526705.
- 40.04** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du bâtiment projeté qui portera les numéros 10290, 10292 et 10294, avenue Merritt, lequel sera érigé sur le lot 1 742 630 du cadastre du Québec, de l'obligation de fournir deux (2) unités de stationnement exigibles dans le cadre du projet de construction du bâtiment - Demande de permis 3003533141.
- 40.05** Adopter, avec changement, le règlement intitulé : Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Achims-Cartierville (01-274) et le Règlement sur les usages conditionnels (RCA13 09010) », afin de modifier les classes des usages I.2 du District central et d'ajouter l'usage « pôle de mobilité ».
- 40.06** Avis de motion et adoption du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Achims-Cartierville (01-274) », visant à assurer la concordance avec la disposition 10.1 du document complémentaire du Plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Montréal, ainsi qu'à apporter des ajustements à certaines dispositions relatives au stationnement.
- 40.07** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser l'occupation à des fins de lieu de culte d'une partie du deuxième étage du bâtiment situé au 500, rue de Port-Royal Ouest - Lot 1 488 863 du cadastre du Québec - Zone 1293.
- 40.08** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser l'agrandissement du bâtiment situé au 1100, avenue Berthe-Louard - Lot 2 498 042 du cadastre du Québec - Zone 1424.
- 40.09** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à modifier le projet particulier autorisé par la résolution CA17 090259, afin de permettre l'augmentation de la hauteur prévue de 4 à 6 étages pour la phase 6 du projet Crown, situé sur le terrain vacant à l'angle de la rue Meilleur et de la rue Sauvé Ouest - Lot 6 191 167 du cadastre du Québec - Zone 1262.
- 40.10** Accorder une dérogation à l'interdiction de convertir deux logements en copropriété divisée pour le bâtiment portant les numéros 10007 et 10009, rue Laverdure - Lot 1 996 149 du cadastre du Québec.
- 40.11** Accorder une dérogation mineure visant à autoriser, pour l'immeuble portant le numéro 9023, boulevard Gouin Ouest, une clôture en cour avant d'une hauteur maximale de 1,8 mètre au lieu de 0,9 mètre - Lot 6 521 497 du cadastre du Québec - Demande de permis 3003380815.

60 – Information

- 60.01** Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 6 août 2025.

70 – Autres sujets

70.01 Affaires nouvelles

70.02 Levée de la séance